# GLOBAL CHANCE ET L'EFFET DE SERRE

***La dérive de l'effet de serre et les menaces de bouleversement climatique que les modélisations de ce phénomère nous promettent ont amené Global Chance à faire de cette question un des premiers "exercices" de réflexion à l'intérieur de l'Association.***
***La taxe sur le gaz carbonique prônée pas la Commission de Bruxelles a permis de concrétiser nos analyses dans un domaine –l'énergie- familier à la plupart d'entre nous.***

***Les membres de l'Association se sont accordés sur le texte d'orientation qui suit. On trouvera à sa suite une contribution "Grande Presse" de Benjamin Dessus et une analyse de fond d'Olivier Godard.***

**L'AUGMENTATION DE L'EFFET DE SERRE : UNE MENACE GRAVE POUR L'ENVIRONNEMENT.**

Malgré les incertitudes qui demeurent encore sur les conséquences climatiques du renforcement de l'effet de serre entraîné par les activités humaines, la crainte d'un réchauffement brutal de la planète conduit aujourd'hui les gouvernements, ou tout au moins ceux des pays du Nord, à tenter de s'organiser pour y faire face et, tout d'abord, ralentir cet accroissement.

Les émissions dans l'atmosphère de gaz carbonique liées à la combustion des énergies fossiles, charbon, pétrole et gaz se trouvent parmi les principaux responsables de l'accroissement de cet effet de serre.

C'est pourquoi les débats actuels sur les moyens de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre se focalisent, pour les pays du Nord, autour des problèmes énergétiques. Les mesures proposées ont pour but de mettre en place des instruments capable à la fois :

- de modifier durablement les comportement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre,

- d'orienter le progrès technique à moyen et long terme vers des solutions énergétiques plus économes en émissions de CO2.

**EFFET DE SERRE ET POLITIQUE ENERGETIQUE.**

Les politiques énergétiques nationales s'établissent en fonction d'une série complexe de critères et de contraintes fortes, économiques ou politiques, physiques ou environnementales : accès aux ressources d'énergie, aux technologies et aux capitaux, moyens humains, problèmes locaux ou globaux d'environnement, opinions publiques etc… Elles s'inscrivent de plus dans un système énergétique globalement dominé par les producteurs d'énergie.

Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre apparaît donc comme une contrainte supplémentaire, certes forte, mais qui ne doit pas masquer l'importance des autres.

Prenant en compte l'ensemble de ces éléments, Global Chance considère que toute politique énergétique doit s'appuyer essentiellement sur les deux orientations suivantes :

- La maîtrise de l'énergie qui apparaît en effet comme la solution à moindre risque puisque les économies qu'elle provoque permettent, pour un même service rendu, de préserver à la fois les ressources épuisables et l'environnement.

- La diversification énergétique basée sur une analyse précise de la demande, en particulier vers les énergies renouvelables qui ne provoquent pas d'émissions de gaz à effet de serre et préservent les ressources fossiles.

**QUELS MOYENS POUR UNE TELLE POLITIQUE ?**

Contrairement aux politiques centrées sur la seule production d'énergie centralisée, les politiques de maîtrise de l'énergie et de recours aux énergies renouvelables font inervenir un grand nombre d'acteurs socio-économiques dispersés. Les "lois du marché" sont loin d'être suffisantes pour assurer leur promotion, faute d'information, d'acteurs, de compétence technique et d'ingénierie financière. Ces politiques sont pourtant reconnues aujourd'hui comme économiquement justifiées pour les collectivités nationales. Les techniques existent, on peut les mettre en œuvre sans délais. Elles ne peuvent cependant pas se développer sans une action volontaire des pouvoirs publics, sans

Ceci est une réédition électronique réalisée en 2010 à partir d'exemplaires originaux et en reproduisant le plus fidèlement possible la maquette initiale

engagement de programmes et sans continuité de l'action. Elles exigent des moyens humains et financiers, pour mettre en œuvre une large panoplie d'instruments d'incitaion, de promotion des techniques et de régulation.

**GLOBAL CHANCE PROPOSE DE RECOURIR DES MAINTENANT ET SIMULTANEMENT AUX TROIS MESURES SUIVANTES :**

I - L'affectation de budgets significatifs et permanents aux mesures d'efficacité énergétique et de diversification des sources vers les énergies les moins polluantes.

Pour assurer la pérénnité budgétaire indispensable (*), nous proposons le prélèvement d'une taxe de faible valeur sur la consommation de l'ensemble des énergies commerciales pour dégager des ressources financières nouvelles à affecter à des secteurs-clés et à des actions de coopérations et de transfert vers les pays en développement du Sud et de l'Est.

Il s'agit de favoriser l'accès des acteurs économiques aux capacités d'expertise et aux technologies les plus efficaces par un financement incitatif approprié, au Nord comme au Sud, dans les secteurs où les enjeux sont les plus importants. L'information, l'incitation financière et la continuité des programmes sont essentiels à la réussite.

Destinée avant tout au financement de mesures de prévention et de solidarité, en particulier dans le domaine de l'efficacité énergétique et des substitutions vers des énergies respectueuses de l'environnement, cette taxe peut rester modérée (par exemple 50 francs la tep). Elle pourrait être prélevée sur les consommations d'énergie de chacun des usagers (ménages, collectivités et entreprises). Pour un pays comme la France, son produit, de l'ordre de 7 à 8 milliards de francs par an, pourrait être affecté pour moitié au rééquilibrage de la politique nationale en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la diversification énergétique et pour l'autre moitié à des actions de coopération avec les pays de l'Est et du Sud dans ces mêmes domaines.

**Une telle mesure permet :**

- de bien marquer la priorité qu'accordent les pouvoirs publics des pays qui s'y engagent à une politique d'efficacité et de diversification énergétiques au services de l'environnement global,

- d'éviter les risques d'un basculement de l'offre énergétique et le choix de substitutions poreuses de nouveaux risques.

- d'associer équité et efficacité contre les émissions, équité internationale d'une part par la progessivité de la taxe en fonction des consommations par habitants des différents pays, équité sociale d'autre part par le ciblage des actions d'incitation (ex : incitations à la réhabilitation thermique des logements sociaux).

II - Le développement concerté avec les acteurs économiques et sociaux d'un système de normes ou d'engagements (labels, études comparatives de plusieurs solutions), dans les secteurs où son efficacité a fait ses preuves, accompagné provisoirement de mesure incitatives.

En effet, dans de nombreux secteurs économiques, une telle politique a donné des résultats appréciables. C'est le cas dans les transports avec les normes CAFE sur les consommations de carburant automobile et dans l'habitat avec les réglementations thermiques. Le produit de la taxe peut financer les mesures d'accompagnement indispensables à la mise en place de nouvelles réglementations. Le programme HEE85, qui a permis d'aboutir à la réglementation thermique du logement de 1989, en est un bon exemple. L'extension de ces normes d'abord au niveau de l'Europe puis de l'OCDE est envisageable.

III - La mise en place de mesures spécifiques vigoureuses dans le secteur des transports (taxes, péages, programmes d'équipement de transports collectifs et transferts modaux des transports routiers vers le rail). Il est en effet urgent de stopper au plus vite le dérapage que l'on constate dans ce secteur et ses conséquences en termes de coûts sociaux et d'environnement.

L'ensemble de ces mesures peut être pris, immédiatement et sans inconvénient, par un nombre limité de pays sans attendre un consensus international puisque les bénéfices nationaux, en termes de sécurité d'approvisionnement, d'environnement local, de compétitivité économique justifient à eux seuls leur engagement.

Des mesures complémentaires sont cependant souhaitables même si leur négociations et leur mise en œuvre doit exiger plus de temps.

L'expérience montre en effet que les mesures que nous préconisions n'atteindront leur pleine efficacité qu'avec la création d'un contexte où consommateurs et industriels seront amenés à intégrer les véritables coûts de l'énergie à long terme dans leur comportement. Elles doivent donc être renforcées par la mise en place, au niveau de l'OCDE, d'un système de taxation permettant d'internaliser, dans les prix des différents énergies, l'ensemble des

(*) En effet si des arbitrages dans le budget de l'Etat (par exemple des réductions de dépenses militaires) peuvent théoriquement assurer ce financement, l'expérience montre qu'ils sont soumis à trop d'aléas politiques pour que la continuité soit assurée.

Ceci est une réédition électronique réalisée en 2010 à partir d'exemplaires originaux et en reproduisant le plus fidèlement possible la maquette initiale

externalités liée à l'environnement local et global. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie plus ambitieurse dont l'objectif est de rééquilibrer l'ensemble du système fiscal, en taxant plus fortement les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement et en redistribuant le produit sur les aspects les plus positifs de ces activités.

Dans cette optique, le principe d'une taxe élevée sur les consommations d'énergies, compensée par une baisse significative des prélèvements fiscaux sur les activités productives, et en particuliers sur l'emploi, apparaît comme très positive. Son adoption par les pays développés montrerait leur volonté d'agir tout d'abord sur leurs propes comportements. Mais elle suppose une négociation complexe, d'une part entre pays industriels, mais aussi avec les pays exportateurs d'énergie et prendra donc du temps.

**QUE DIRE DES MESURES EN DISCUSSION ?**

Aujourd'hui toutes les mesures décidées ou envisagées pour stabiliser ou réduires les émissions de gaz à effet de serre portent essentiellement sur le gaz carbonique.

La Commission des Communautés Européennes a proposé la mise en œuvre progressives d'une taxe de valeur élevée sur les énergies (autour de 400 francs la tep, 10 $ baril), avec une part importante (50%) assise sur le contenu en carbone de chacune d'entres d'elles. Pour éviter tout prélèvement obligatoire nouveau, un redéploiement fiscal est prévu ; ses modalités sont laissées à l'initiative de chaque gouvernement. La Commission conditionne enfin cette proposition à l'adhédion du Japon et des Etats Unis à de telles mesures.

D'autre part la Commission insiste sur la nécessité de mettre in œuvre, aux niveaux nationaux, des politiques volontaristes de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables, sans cependant définir ni obligation de résultats ni moyens spécifiques.

Dans les discussions qui ont précédé cette proposition de la Commission, la France, compte tenu de l'importance de son parc nucléaire, a toujours soutenu l'idée d'une taxe élevée majoritairement (voir uniquement) appliqué aux énergies fossiles et assise sur leur contenu en carbone.

Au regard des critères et des priorités précédemment développées, l'analyse de ces propositions conduit aux commentaires suivants :

I - Ces propositions n'apportent pas de réponse directe à court terme au défi que Global Chance considère comme principal, à savoir un réel développement du Tiers Monde respectueux de l'environnement. Aucune mention n'est faite de la nécessité de consacrer des fonds importants à la coopération, à la mise au point et au transfert de technologies Nord-Sud et Nord-ex Comecon en matière de maîtrise de l'énergie et de promotion des énergies renouvelables.

II- La proposition française et, dans une moindre mesure, celle de la Communauté, privilégient la lutte contre les émissions de CO2 vis à vis des autres sources d'émissions et d'autres risques pour l'environ-nement liés à l'énergie. Pourtant l'état des connaissances actuelles ne permet pas de privilégier le gaz carbonique parmi les risques à long terme des différentes filières énergétiques, notamment de l'énergie nucléaire.

III - La mise sur le devant de la scène d'une taxe élevée comme moyen d'action principal sur les comportements relégue de fait au second plan les politiques publiques d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables que nous jugeons indispensables. Si les objectifs généraux de ces politiques sont cités, les moyens institutionnels financiers et humains nécessaires ne sont pas chiffrés et sont laissés à l'entière appréciation de chacun des pays.

Il en est de même des politiques de normalisation et de réglementation européennes qui ont pourtant montré leur très grande efficacité, même en période de bas prix énergétiques, dans des secteurs clés comme l'habitat et le transport.

C'est pourquoi Global Chance tient à souligner les risques d'une focalisation des débats sur le seul instrument que constitue une taxe élevée et non affectée, débat dont l'issue à court terme paraît d'ailleurs comme notoirement incertaine vu l'attitude actuelle de la plupart des gouvernements des pays du Nord.

Ce débat risque en effet de masquer les véritables priorités d'action que nous proposons pour un développement durable du Sud comme du Nord. Ces priorités demeureront quelles que soient les décisions finales des gouvernements du Nord puisque les propositions présentes n'y répondent que très imparfaitement.

Mais si de plus les négociations actuelles n'aboutissent pas, l'on se retrouvera devant une situation dangereuse à la fois sur les plans du développement et de l'environnement. Par contre les propositions de Global Chance peuvent être décidées au niveau de l'Europe ou même de la France sans exiger l'adhésion des autres grandes puissances et provoquer ainsi un effet d'entraînement international.

**Global Chance**

Ceci est une réédition électronique réalisée en 2010 à partir d'exemplaires originaux et en reproduisant le plus fidèlement possible la maquette initiale